



Mairie de Montfaucon

14, rue des Fontaines
25660 MONTFAUCON
03 81 81 45 71
mairie@montfaucon25.fr
www.montfaucon25.fr

COMPTE RENDU – SYNTHÈSE DE LA SÉANCE du jeudi 9 juillet 2026 à 19h30

Le Conseil Municipal s'est réuni, en mairie, salle du conseil municipal, jeudi 9 juillet 2026 à 19h30, sur convocation régulière et sous la présidence de Madame Anne-Marie POTY.

ORDRE DU JOUR

<u>RAPPORTS DECISIONNELS – RAPPORTS DEBATS</u>

- I - Approbation du compte rendu de la séance du 28 mai 2026
- II - AFFAIRES DE MUNICIPALITE
 - 1. Approbation du règlement intérieur du conseil municipal
 - 2. Communication : logo de la commune et évolution de Montfaucon Infos
- III - AFFAIRES FINANCIERES ET ADMINISTRATIVES
 - 1. Financement des travaux du bâtiment périscolaire – rénovation salle d'accueil
 - 2. Décision budgétaire modificative
 - 3. Renouvellement des contrats photocopieurs mairie et école.
 - 4. Composition des membres du conseil d'administration du CCAS - modification
- IV - AFFAIRES D'URBANISME – BATIMENTS – TRAVAUX
 - 1. Projet salle d'accueil-périscolaire : point d'étape
 - 2. Renaturation – végétalisation de la cour d'école : point sur le dossier
- V - AFFAIRES SCOLAIRES, PERISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES
 - 1. Activités extrascolaires de l'été 2026, Ruche et Actions Citoyennes pour Adolescents
 - 2. Tarifs périscolaires 2026 – 2027
 - 3. Etat du personnel périscolaire à la rentrée
- VI – AFFAIRE DE PERSONNEL
 - 1. Remplacement de la Secrétaire Générale de mairie
- VII – AFFAIRE D'INTERCOMMUNALITE
 - 1. Désignation des membres à la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées)
- VIII – AFFAIRE AGRICOLE, FORESTIERE ET D'ESPACES NATURELS
 - 1. Convention de mandat pour la facturation par l'ONF des recettes issues des ventes de bois.

<u>RAPPORTS D'INFORMATION</u>

Rendu compte des décisions prises par la Maire dans le cadre de ses délégations.

- En urbanisme – droits des sols.
- Etat des renoncations au Droit de Prémption Urbain.
- Générales

Dates prévisionnelles des prochains conseils municipaux : 3 septembre – 8 octobre – 5 novembre – 3 décembre 2026

Sont présents : Anne-Marie POTY, Gaëlle AUFFRET, Nathalie CRESSIER, Didier DEBELLEMANIÈRE, Lilian DUBAND, Vincent GIRARD, Arnaud GODARD, Marie-Louise LAITHIER, François MALESSARD, Catherine MARTIN, Christine MOLLIER, Orane PREVITALI, Alain RICHARD, Ada ROSSI, Martine SERRETTE, Florence VACELET.

Absents excusés :

Laurent JEUNET donne procuration à Vincent GIRARD
François SUSBIELLES donne procuration à Ada ROSSI
Frédéric VERMOT donne procuration à Alain RICHARD

DESIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SEANCE

Madame la Maire propose, dans l'ordre alphabétique, Lilian DUBAND, comme secrétaire de séance.
Approuvé à l'unanimité.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

A l'ordre du jour présenté, est ajouté, en affaires administratives et financières : renouvellement de la ligne de trésorerie

Ainsi complété, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 28 mai 2026

Sans observation, **le compte rendu est adopté à l'unanimité.**

<u>RAPPORTS DECISIONNELS – RAPPORTS DEBATS</u>
--

AFFAIRES DE MUNICIPALITE

◇ **Règlement intérieur du conseil municipal.** Le règlement intérieur fixe les modalités de fonctionnement des séances de conseil municipal. **Après examen et débat, le règlement intérieur proposé est adopté à l'unanimité.**

◇ **Communication : logo de la commune et évolution du Montfaucon Infos.** Une nouvelle maquette de Montfaucon Infos est en cours d'élaboration, ainsi que le logo de la commune. Le secrétariat de mairie sera associé à ces travaux. **Pour information du conseil municipal.**

AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES

◇ **Projet salle d'accueil – bâtiment périscolaire.** Vincent GIRARD, Adjoint, fait le point d'avancée des travaux qui se poursuivent sereinement malgré quelques difficultés sur la phase de désamiantage.

Sur le plan financier, il rappelle qu'un emprunt, d'un montant maximum de 3 000 000 € a été souscrit, en 2025, auprès de la Banque des Territoires. Ce prêt se décomposait en deux parties :

- Phase 1 : montant 1 500 000 € avec phase de préfinancement d'un an – durée 30 ans – remboursement indexé sur livret A + marge de 0.4%
- Phase 2 : montant 1 500 000 € maximum avec phase de préfinancement d'un an – durée 25 ou 30 ans – remboursement indexé sur livret A + marge de 0.4%

Après débat, à la majorité absolue (1 abstention Catherine MARTIN), le conseil municipal retient la proposition d'emprunt de 1 500 000 € - taux livret A + marge de 0.4 %- durée 30 ans et autorise la Maire à signer le contrat à intervenir.

◇ **Décision budgétaire modificative.** Vincent GIRARD, Adjoint, expose la nécessité d'inscrire l'emprunt décidé ci-dessus, au BP 2026.

- En recettes d'investissement : compte 1641 : + 1 500 000 €
- En dépenses d'investissement : compte 2313 : + 1 500 000 €

Adopté à l'unanimité.

◇ **Renouvellement de la Ligne de Trésorerie Interactive (LTI).** Alain RICHARD, Conseiller municipal délégué, expose la nécessité de renouveler cette LTI, souscrite auprès de la Caisse d'Epargne Bourgogne-Franche-Comté. **Après débat, le conseil municipal unanime retient la proposition de la Caisse d'Epargne : montant 300 000 € - durée 1 an – Index et marge : €str 2.183% marge 1% - commission d'engagement 0.10 %.**

◇ **Renouvellement du contrat des photocopieurs.** Vincent GIRARD, Adjoint, expose qu'il a consulté deux sociétés pour renouveler le contrat des photocopieurs (mairie et groupe scolaire) arrivés à échéance.

La société AVENIR BUREAUTIQUE n'a pas répondu.

L'entreprise KOESIO propose, sur la base de 19 000 copies N&B et 20 000 copies couleur, un coût trimestriel de 2 570 € HT soit 0.004 € / copie N&B et 0.04 € / copie couleur et l'installation d'une imprimante dans le bâtiment périscolaire en construction. **Adopté à l'unanimité.**

◇ **Composition des membres du conseil d'administration du CCAS.** La Maire rappelle que le CCAS a été constitué en séance du 1^{er} avril dernier. Après observation du contrôle de légalité, la Maire propose :

- De fixer à 6 le nombre de membres élus et le nombres de membres extérieurs. **Adopté à l'unanimité.**
- D'élire les membres du conseil d'administration, au scrutin de liste, sans panachage, à bulletin secret. La liste présentée

Membres titulaires	Membres suppléants
Anne-Marie POTY	
Gaëlle AUFFRET	
Nathalie CRESSIER	Laurent JEUNET
François MALESSARD	François SUSBIELLES
Catherine MARTIN	Florence VACELET
Martine SERRETTE	Frédéric VERMOT

Est élue à l'unanimité : 19 voix

- De désigner les membres extérieurs par arrêté municipal, Isabelle BULLE, représentant l'association des Familles, Chrystel CARTERON, Chantal FAVRE, Dominique PARDONNET, Corinne PETER, Marie-Antoinette SCHMIDT

AFFAIRE D'URBANISME – DE BATIMENTS – DE TRAVAUX

◇ **Renaturation cour d'école – square des nounous – accès PMR.** Vincent GIRARD, Adjoint fait un bref point. La tranche cour d'Ecole a débuté lundi 6 juillet. Quelques travaux seront achevés durant les mercredis d'automne.

Les végétaux seront plantés à l'automne. Le budget définitif sera présenté à l'issue de ces deux tranches de travaux.

La tranche « accès PMR » sera réalisée en 2027, après les travaux de rénovation de la salle d'accueil

Une difficulté semble apparaître, liée à l'arrosage des végétaux en cette période de sécheresse.

Pour information du conseil municipal.

AFFAIRES SCOLAIRES – PERISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES

◇ **Activités extrascolaires de l'été 2026.**

- Organisation Ruche d'été : du 6 au 31 juillet, à la MFR de Morre, pour les enfants de 3 à 11 ans.
Elle est encadrée par Régis SAVOURET, Directeur et 6 animateurs
Chaque semaine, une sortie est organisée (labyrinthe de maïs, les Campagnes, la Ferme aux lamas et une soirée barbecue/camping).
Le transport est pris en charge par l'association des Familles (1 480 €)
Les tarifs 2025 sont reconduits, sans augmentation

- Actions Citoyennes pour Adolescents : du 6 au 24 juillet, pour les ados de 16 à 17 ans
Elles sont encadrées par Laurène GRANDCLAUDE.
Activités : désherbage cimetière, parvis église..., aménagement classe non occupée, bibliothèque...
Chaque semaine, une sortie est organisée (acrobranche, cinéma et restaurant, escalade et paddle).
L'association des Familles prend en charge le coût du transport (655 €) et offre la carte Avantage Jeunes

Pour information du conseil municipal qui remercie l'association des Familles pour sa participation aux frais de transport et à l'achat des cartes Avantage Jeunes.

◇ **Tarifs 2026 – 2027 du périscolaire.** Compte tenu des augmentations salariales et de l'inflation, la Maire propose une augmentation des tarifs périscolaires de 2.5 %, à savoir :

A/ – En ce qui concerne les tranches du barème des quotients familiaux applicables à la pause méridienne (garderie / repas) : 5 tranches sont proposées

Quotients	Tranches tarifaires
QF 1	0 € à 856 €
QF 2	857 € à 1 066 €
QF 3	1 067 € à 1 230 €
QF 4	1 231 € à 1 389 €
QF 5	1 390 € et plus

Rappel des règles de calcul :

$$\text{QF} = \frac{1/12 \text{ revenus familiaux de l'année N-2} + \text{prestations familiales de décembre n-1}}{\text{Nombre de parts définies suivant le mode impôts}}$$

NB : il est rappelé qu'est appliqué également un système de décote de quotients familiaux tenant compte du nombre d'enfants scolarisés de la maternelle au lycée.

Après débat, les tranches du barème des quotients familiaux sont adoptées à l'unanimité.

Il est précisé que l'Aide aux Temps Libres (ATL) d'un montant de 0.50 € par heure de présence facturée (hors temps de repas) sera déduite pour les familles dont le QF est inférieur à 856 €. Cette mesure ne s'applique pas aux temps de garderie matin et soir à l'exclusion du mercredi midi.

B/ en ce qui concerne les tarifs :

- **une carte annuelle familiale d'adhésion au service périscolaire de 30 €.**

- **Pause méridienne**

Le barème fratrie appliqué tient compte de l'ordre de naissance des enfants.

Familles bénéficiant du QF 1 : moins de 856 €

	Repas	Garderie méridienne	Total	Total avec déduction ATL (0.50 € /h sur garderie méridienne)
1 ^{er} enfant	4.48 €	0.49 €	4.97 €	3.47 €
2 ^{ème} enfant	4.48 €	0.29 €	4.77 €	3.27 €
3 ^{ème} enfant et suivant	4.48 €	0.08 €	4.56 €	3.06 €

Familles bénéficiant du QF 2 : compris entre 857 € et 1 066 €

	Repas	Garderie méridienne	Total
1 ^{er} enfant	4.48 €	1.46 €	5.94 €
2 ^{ème} enfant	4.48 €	1.26 €	5.74 €
3 ^{ème} enfant et suivant	4.48 €	0.75 €	5.23 €

Familles bénéficiant du QF 3 : compris entre 1 067 et 1 230 €

	Repas	Garderie méridienne	Total
1 ^{er} enfant	4.48 €	3.10 €	7.58 €
2 ^{ème} enfant	4.48 €	2.90 €	7.38 €
3 ^{ème} enfant et suivant	4.48 €	2.18 €	6.66 €

Familles bénéficiant du QF 4 : compris entre 1 231 et 1 389 €

	Repas	Garderie méridienne	Total
1 ^{er} enfant	4.48 €	3.36 €	7.84 €
2 ^{ème} enfant	4.48 €	3.16 €	7.64 €
3 ^{ème} enfant et suivant	4.48 €	2.23 €	6.71 €

Familles relevant du QF 5 : 1 390 € et plus

	Repas	Garderie méridienne	Total
1 ^{er} enfant	4.48 €	3.67 €	8.15 €
2 ^{ème} enfant	4.48 €	3.48 €	7.96 €
3 ^{ème} enfant et suivant	4.48 €	2.34 €	6.82 €

et le tarif garderie de la pause méridienne et repas pour élève usager occasionnel : **tarif unique de 9.12 €.**

- **Garderie matin, mercredi et soir** : Compte tenu de l'effort réalisé par la commune en matière de tranche tarifaire, il est nécessaire que les familles quant à elles, soient vigilantes à l'inscription ou la désinscription de leur enfant dans les délais impartis.

Temps de garderie	Tarif	Tarif majoré	Total avec déduction ATL (0.50 € / h)	
7h30 – 8h20	1.74 €	2.72 €	1.24 €	2.22 €
7h30 – 9h (mercredi)	2.87 €	4.56 €	2.12 €	3.81 €
8h15 – 9h (mercredi)	1.74 €	2.82 €	0.99 €	2.07 €
12h – 12h30 (mercredi)	1.74 €	2.31 €	Non concerné	
16h20 – 17h15	1.74 €	2.72 €	1.24 €	2.22 €
16h20 – 18h	2.92 €	4.71 €	2.17 €	3.96 €
16h20 – 18h30	5.79 €	8.15 €	4.79 €	7.15 €

Après débat, les tarifs périscolaires de la rentrée 2026, sont adoptés à l'unanimité.

◇ **Etat du personnel périscolaire à la rentrée de septembre 2026.** La Maire présente, compte tenu des effectifs scolaires, l'état du personnel présent à la rentrée et son affectation

	Fonction	Temps de travail
Régis SAVOURET	Directeur périscolaire Directeur de la Ruche Pause méridienne	Temps complet
Laurène GRANDCLAUDE	Directrice adjointe du périscolaire Directrice des Actions Jeunes Pause méridienne, garderie du soir (16h – 18h30)	Temps complet
Yahel GOSKOVA	Garderie du matin (7h30 – 8h30) Pause méridienne Garderie du soir (16h – 18h) Ruche (5 semaines)	Temps non complet – 50% - à la demande de l'agent
Joëlle PEQUIGNOT	ATSEM, classe PS – MS, matin et après- midi + ménage des locaux maternelle Activités du mercredi matin Eventuellement, participation aux Ruches.	Temps complet – mutation à compter du 24 août 2026
Klodjana ZGJONA	Agent de restauration et d'entretien des bâtiments communaux (bâtiment périscolaire y compris bibliothèque), salles Courbet, Pergaud, Participe éventuellement aux Ruches	Temps complet
Ouaïba BENCHEQROUNE	Garderie du matin (8h – 8h30) Pause méridienne Activités du mercredi matin Entretien des bâtiments communaux : mairie, ateliers, Laiterie	CDD d'un an à compter du 15 août 2026 30h / semaine
Chariss AUFFRET	Fait fonction d'ATSEM le matin, Pause méridienne garderie du soir (16h – 17h30) Ruche (6 semaines)	CDD d'un an à compter du 1 ^{er} septembre 2026 25h / semaine
Inès LEGRAIN	Pause méridienne garderie du soir (16h – 18h/18h30) Activités du mercredi matin Ruche Agent de restauration si nécessité de remplacement Location des salles communales et état des lieux Entretien du bâtiment mairie	CDD d'un an à compter du 1 ^{er} septembre 2026 23h / semaine
Lara DENIZOT	Temps administratif Pause méridienne garderie du soir (16h – 18h/18h30) Ruche d'automne	Apprentie – fin de contrat en décembre 2026.

Après débat, Le conseil municipal unanime :

- **Valide l'état du personnel périscolaire à la rentrée 2026**
- **Autorise la Maire à procéder aux recrutements des 3 CDD et de la mutation de Mme Joëlle PEQUIGNOT**
- **Autorise la Maire à signer les conventions de mise à disposition du personnel du FCMMGV**

AFFAIRE DE PERSONNEL

◇ **Remplacement de la Secrétaire Générale**. Le conseil municipal est informé que la candidature de M. Théophile MARGUET est retenue.
Sa prise de fonction est fixée au 14 septembre 2026.

AFFAIRE D'INTERCOMMUNALITE

◇ **Désignation des représentants à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)**. Après avoir exposé les modalités de fonctionnement de cette commission, la Maire expose la nécessité de désigner 1 représentant titulaire et 1 représentant suppléant pour siéger à cette commission.

Après appel à candidature, sont désignés : Catherine MARTIN, représentant titulaire et Vincent GIRARD, représentant suppléant.

AFFAIRE AGRICOLE, FORESTIERE ET D'ESPACES NATURELS

◇ **Convention de mandat pour l'établissement et l'émission de la facturation par l'ONF pour des recettes issues des ventes de bois**. Marie-Louise LAITHIER, Adjointe, rappelle que l'Office National des Forêts met en œuvre le régime forestier, procède, à ce titre, à la vente des bois des collectivités et les facture pour le compte de la collectivité.

La réforme de la facturation électronique, impose qu'à compter du 1^{er} septembre 2026, les collectivités émettent les factures et les transmettent sous format électronique via la plateforme Chorus Pro.

L'ONF propose de poursuivre cette mission de facturation si la collectivité décide de lui donner mandat. **Adopté à l'unanimité.**

<u>RAPPORTS D'INFORMATION</u>

I – COMPTE RENDU SUR DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE SES DELEGATIONS (articles L.2122.21 et L.2122.22)

I – 1 / A – EN MATIERE DE DROITS DES SOLS

Déclarations préalables délivrées à :

- Didier BOURGEOIS, construction d'une piscine enterrée et d'un abri de jardin
- Hervé GROSJEAN, rénovation façades et dessous de toit + suppression escalier extérieur
- Mickaël LANTOINE, construction d'un abri de jardin
- Frédéric PASCAL, isolation par l'extérieur + remplacement chéneaux et sous-toiture
- Pierre TONNELIER, remise en peinture façades et dessous de toit
- François JACQUOT, remplacement du garde-corps du balcon
- Rémy VALLOT, pose de panneaux photovoltaïques
- Elsa MEILLET, pose de panneaux photovoltaïques
- Julien BOZONET, pose de panneaux photovoltaïques
- Philippe SAVOYE, pose de panneaux photovoltaïques
- Bernard REYMOND, pose de panneaux photovoltaïques

Permis de construire accordés à :

- Didier ROSSI, construction d'une maison individuelle d'habitation
- Francis JEANNEY, construction d'un garage annexe, isolation et réfection toiture maison existante

Déclarations d'intention d'aliéner : La Maire expose la renonciation au droit de préemption urbain pour :

- Une maison, sur terrain de 304 m², en zone UB, Combe de Maux
- Une maison, sur terrain de 493 m², en zone UB, rue de Rochefort
- Une maison, sur terrain de 1 987 m², en zone UB, rue de la Principauté d'Orange
- Une maison, sur terrain de 1 597 m², en zone UB, Clos des Charmes

- Un garage, sur terrain de 776 m², en zone UB, rue du Comté de Montbéliard
- Un studio, sur terrain de 776 m², en zone UB, rue du Comté de Montbéliard
- Une maison, sur terrain de 776 m², en zone UB, rue du Comté de Montbéliard
- Un ensemble bâtiment + 3 pavillons, sur terrain de 1 677 m², en zone UB, rue du Comté de Montbéliard
- Une maison, sur terrain de 1 801 m², en zone UB, rue des Vignerons
- Un terrain de 7 m², en zone UBm, rue de l'Aqueduc
- Une maison, sur terrain de 1 765 m², en zone UB, rue de Sablonière
- Une maison, sur terrain de 4 980 m², en zone UB, rue de la Falaise

I – 1 / B – GENERALES

Dans le cadre de sa délégation, la Maire a pris les décisions suivantes :

- Décision 7/2026 : modification des contrats d'assurance GROUPAMA
- Décision 8/2026 : recrutement pour la Ruche d'été, de Camille ZANVETTOR, Chariss AUFFRET et Lise-Marie CHEVILLARD – contrat d'engagement éducatif du 5 au 31 juillet 2026

AGENDA : Prochains conseils municipaux envisagés 3 septembre – 8 octobre – 5 novembre – 3 décembre 2026

MANIFESTATIONS :

- 28 et 29 août : Ebulli'son
- 5 septembre : Forum des associations

A 21h30, la Présidente lève la séance.

Lilian DUBAND
Secrétaire de séance

Anne-Marie POTY
Présidente de séance